Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés : des recueils factices aux archives des archives

Lucie Moruzzis, Malcolm Walsby

▶ **To cite this version:**

Lucie Moruzzis, Malcolm Walsby. Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés : des recueils factices aux archives des archives. Lorraine Mailho; Alexandra Gérard. Les mémoires de la restauration, C2RMF, pp.138-149, 2020, 978-2-11-155891-5. hal-02965217

HAL Id: hal-02965217
https://hal.science/hal-02965217

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés :

des recueils factices aux archives des archives

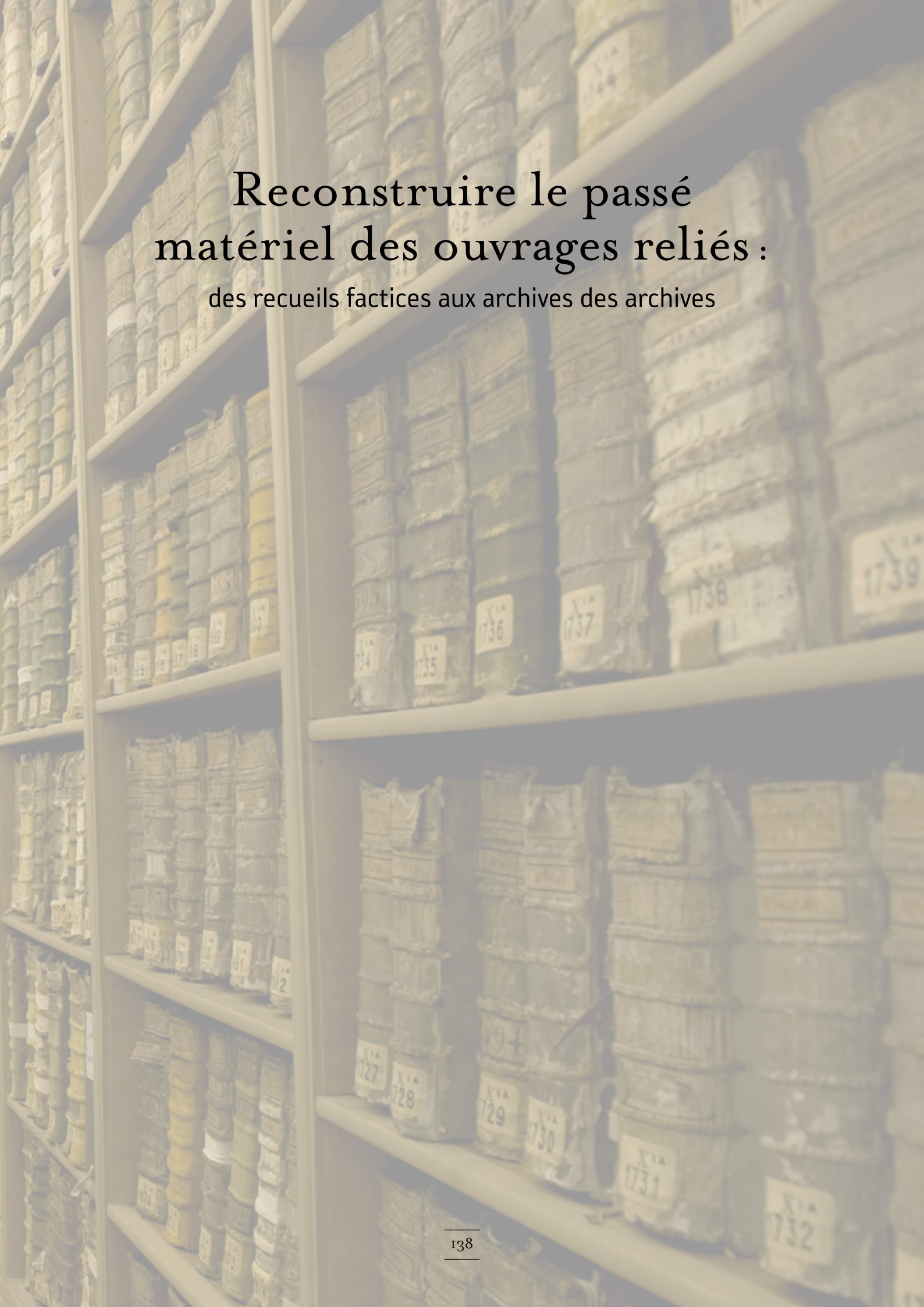

Lucie Moruzzis, conservatrice-restauratrice, Archives nationales, Paris (lucie.moruzzis@culture.gouv.fr).
Malcolm Walsby, professeur des universités, Enssib/université de Lyon (malcolm.walsby@enssib.fr).

Le livre : définitions et axiologie

Qu'est-ce qu'un livre ? La réponse à cette question peut sembler évidente au premier regard, mais elle est infiniment plus complexe qu'il n'y paraît. Un livre peut être défini autant par les idées, les informations qu'il transmet aux hommes via le code qu'est l'écriture que par l'objet matériel composé de papier, d'encre, de parchemin et de cuir, garant tangible de la préservation du contenu évanescent. Un livre est donc à la fois matière et idée, contenant et contenu, texte et œuvre[1]. L'articulation de cette double identité entre image et matière caractérise l'ensemble des objets patrimoniaux à différents degrés. Le paradigme de la conservation-restauration encourage la réflexion axiologique vis-à-vis des objets dont nous avons la charge, et que nous devons transmettre aux générations futures dans de bonnes conditions.

Au début du XX^e^ siècle, Aloïs Riegl (1858-1905) distingue monument écrit, monument de l'art et monument historique[2]. Le livre semble appartenir à ces trois catégories à la fois : monument écrit, sa lecture induit la connaissance du code utilisé et provoque des représentations mentales ; doublement monument de l'art, la qualité littéraire ou documentaire de l'œuvre, mais aussi de façon secondaire les propriétés esthétiques de sa reliure, de son papier et de ses tracés sont immédiatement perceptibles par les sens ; monument historique par excellence, il est le témoin d'une ou plusieurs époques par son texte et par sa matérialité.

Aborder le passé matériel des livres induit donc un certain recul et une prudence vis-à-vis des jugements hâtifs vers lesquels une approche uni-axiale pourrait nous mener. Dans le domaine de l'étude du patrimoine écrit, œuvre, objet et histoire ne peuvent être considérés que comme trois dimensions indissociables, le livre devenant un triptyque épistémologique.

Les spécificités du livre dans le monde patrimonial

Le livre est un objet patrimonial particulier, qui se différencie de nombreux biens culturels au moins par trois aspects. Premièrement, le nombre de documents conservés par les bibliothèques et les centres d'archives est sans commune mesure avec le nombre d'objets préservés par les institutions muséales. À titre de comparaison (nécessairement discutable en raison des spécificités inhérentes à chaque catégorie de biens culturels), le musée du Louvre conserve environ 550 000 objets, contre près de quinze millions pour la Bibliothèque nationale de France (BnF), c'est-à-dire un peu moins de trente fois plus. La quantité de documents des bibliothèques et des archives se mesure d'ailleurs plus souvent en termes de kilomètres linéaires (kml), un mètre linéaire représentant la quantité de documents stockés sur un mètre de rayonnage (fig. 1). Cette masse vertigineuse et en constante augmentation[3] explique peut-être le nombre important d'ateliers de reliure et de restauration dans les institutions patrimoniales que sont la BnF et les Archives nationales, ainsi que l'ancienneté de ces ateliers[4].

Deuxièmement, même s'il existe d'importantes disparités au sein de cette impressionnante masse de volumes, ils partagent pour la plupart une caractéristique primordiale : ils doivent pouvoir être consultés – et donc manipulés – par le public, par les lecteurs. La valeur d'usage –

Fig. 1. Les registres de la célèbre galerie du Parlement des Archives nationales, illustrant la masse de documents préservés par l'institution. © Archives nationales/Atelier photo.

conceptualisée par Aloïs Riegl[5] – est particulièrement prégnante dans le monde du patrimoine écrit, autant en termes de traces d'une utilisation passée que dans leur ontologie actuelle. À l'exception de certains ouvrages considérés comme presque intouchables et devenant ainsi des objets de musée[6], les livres ont été lus et sont toujours lus. Les conservateurs-restaurateurs intervenant sur des livres reliés doivent donc composer avec une double valeur d'usage : ils doivent identifier et documenter les traces des différents emplois du document dans le passé, et intervenir en vue de son utilisation présente et future. La fonction de communication, intimement liée à la valeur d'usage et inhérente à l'existence des bibliothèques publiques et des archives, revêt une telle importance que le terme « restauration » est rarement approprié dans le cas des documents écrits. Les interventions les concernant relèvent presqu'exclusivement de la conservation (préventive et curative), voire de la réparation ou de la rénovation[7] ; et de la numérisation. L'usage peut parfois même être valorisé au détriment de l'intégrité de l'objet et de sa valeur d'ancienneté.

Troisièmement, si l'usage est aussi essentiel dans le monde des livres, c'est en raison de la nette prédominance donnée aux informations fournies par l'image par rapport à celles fournies par l'objet matériel. La complémentarité entre la matérialité d'un bien culturel et le message qu'il véhicule semble plus équilibrée dans le cas des objets relevant des beaux-arts que dans celui des livres[8]. Personne n'oserait affirmer que l'observation de la photographie d'une œuvre peinte ou d'une œuvre sculptée peut se substituer à l'étude de l'original. Mais la version numérique ou numérisée d'un document peut plus facilement prétendre à le remplacer dans l'imaginaire collectif, puisque le plus important demeure le message, l'information, l'idée, l'œuvre au sens de production organisée de l'esprit[9].

Ainsi, le patrimoine écrit se distingue des autres objets culturels par sa masse, et par la pri-

mauté de ses valeurs d'usages, intimement liées à l'ascendant du message sur la matérialité.

Les enjeux des restaurations passées et présentes pour l'histoire du livre

Les enjeux de la matérialité du livre ont longtemps été mis de côté par les historiens du livre. La révolution lancée par Lucien Febvre cherchait à comprendre la place du livre en tant que marchandise et s'appuyait sur des analyses sérielles provenant soit de recherches archivistiques, soit de l'identification d'unités bibliographiquement distinctes. De cette entreprise menée à terme en 1958 par Henri-Jean Martin résulta la publication de *L'apparition du livre* qui influença des générations de chercheurs[10]. Martin lui-même poursuivit un temps dans cette voie avant d'amorcer un tournant dans sa recherche vers l'histoire des idées, domaine dans lequel excellèrent, dans son sillon, des historiens comme Roger Chartier au cours des décennies qui suivirent. Toutes ces recherches et les interrogations qu'elles suscitèrent avaient en commun une approche qui mettait au centre de leurs problématiques les éditions publiées et les textes qu'elles disséminaient. En cela, elles mettaient de côté un aspect fondamental de l'analyse du livre : l'exemplaire.

La particularité du livre imprimé est qu'il résulte de la production d'un tirage de plusieurs centaines d'exemplaires de la même édition. Cette particularité a mené les historiens à se concentrer sur les différences entre les éditions puisque les exemplaires ne seraient que des répliques identiques. Cependant, au temps du livre artisanal, ceci est une conclusion erronée. Avant même qu'un livre ne quitte l'échoppe du libraire, il se distinguait de ses compères par la confection d'une reliure personnalisée. Les matériaux utilisés et la décoration du codex rendaient chaque exemplaire unique. Au cours de la longue existence du livre, l'objet dissemblait de plus en plus des autres exemplaires du même tirage. On y ajoutait des marques de provenance variées, on enrichissait le texte d'annotations, d'index, de résumés dans les marges, on réhaussait les passages importants grâce à l'emploi de manicules ou en soulignant ou surlignant une phrase au cours de la lecture. Cette dernière provoquait également un foisonnement de marques involontaires : des gouttes d'encre tombant d'une plume, des traces de mains à l'hygiène douteuse, l'embrasement soudain de pages lues grâce à une chandelle que l'on avait trop approchée du papier. À tout ceci il faut encore ajouter, entre autres choses, les conséquences de la censure, l'ajout d'illustrations supplémentaires, l'enluminure de lettrines et les pages interfoliées qui permettaient de plus amples notes qui ne furent, parfois, jamais prises.

Cette matérialité des exemplaires plutôt que des éditions met l'objet au centre des considérations de l'historien. Ceci est particulièrement vrai pour les recueils factices. Les recueils factices sont des volumes formés à partir de plusieurs exemplaires d'éditions différentes regroupées au sein d'une même reliure. Cette pratique était déjà commune au Moyen Âge lorsqu'on reliait ensemble des textes manuscrits, et elle continua au cours des premiers siècles de l'existence des livres imprimés. Ainsi une proportion non négligeable des exemplaires que nous connaissons aujourd'hui fut préservée dans des reliures renfermant plusieurs ouvrages. Comme chaque acheteur de nouveaux livres devait faire relier ses acquisitions, il lui incombait de décider s'il souhaitait assembler plusieurs textes et, si c'était le cas, lesquels réunir et dans quel ordre les placer.

Souvent très diverses, contenant une variété de textes qui peut parfois nous sembler défier toute catégorisation, les raisons de la confection des volumes nous renseignent sur les mentalités des possesseurs de livres. Bien sûr, eu égard au coût de reliure, certains recueils étaient simplement le résultat d'un choix économique : il revenait moins cher d'effectuer une seule grosse reliure pour quatre exemplaires que quatre petites reliures séparées. Mais on remarque souvent que l'on défaisait et refaisait des reliures pour changer les pièces qu'elles contenaient ou pour les réarranger. En analysant les textes, la cohérence intellectuelle qui mena à la création du recueil devient plus claire et nous parle de la manière dont on appréhendait et souhaitait organiser la connaissance.

Dans de telles conditions, savoir quand et par qui un recueil fut constitué, et déterminer les changements qui ont pu être apportés au volume au cours des siècles devient un enjeu fondamental

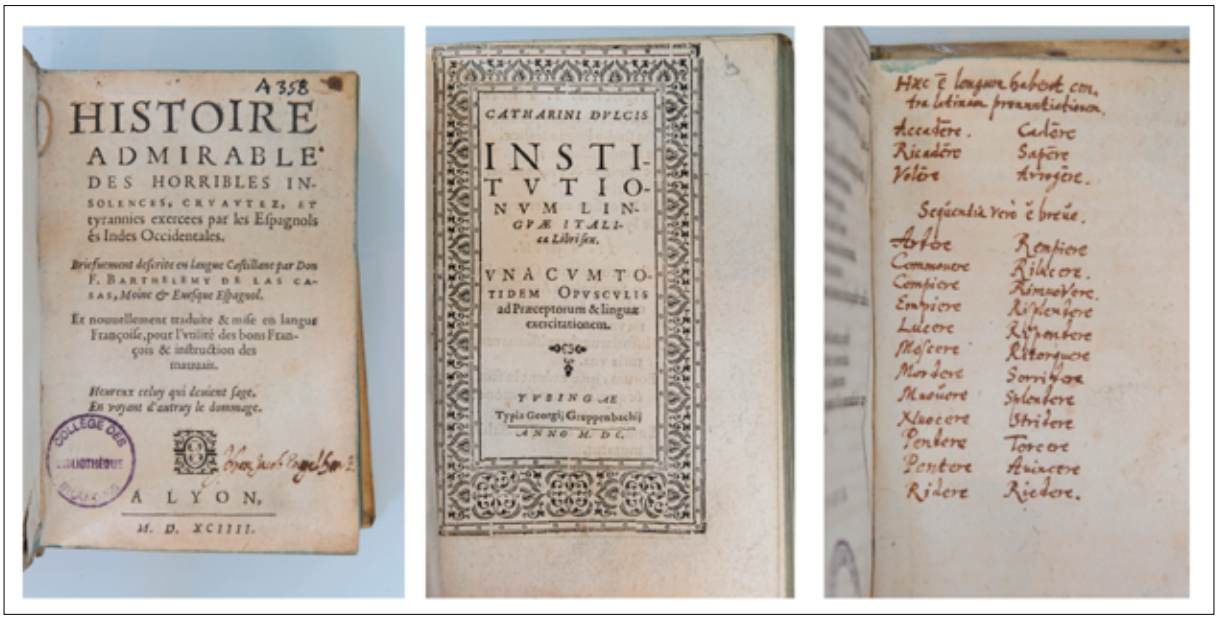

Fig. 2. Le recueil A 358 du Centre culturel irlandais à Paris. Cliché : Malcolm Walsby.

pour l'historien. Il convient, dans de telles conditions, d'examiner la structure de la reliure pour déterminer quand le recueil tel qu'il se trouve conservé aujourd'hui a été établi. Les éléments appartenant au processus de reliure tels que les pages de garde ou les claies sont dans ce domaine porteurs d'informations précieuses. La position des provenances ou d'indications manuscrites joue également un rôle, puisque leur présence dans certaines parties extérieures au bloc de texte peut suggérer qu'elles furent apposées après ou avant certains changements apportés à la reliure. Ainsi, par exemple, ce volume aujourd'hui conservé dans les collections du Centre culturel irlandais à Paris dont la page de garde finale révèle la raison pour laquelle le recueil avait été formé (fig. 2).

Le recueil contient deux pièces. La première est une traduction de l'ouvrage de Bartholomé de las Casas, *Brevísima relación de la destrucción de las Indias*, qui retrace l'impact néfaste des Espagnols sur le nouveau continent. Cette édition française fut produite en 1594 pendant les guerres de la Ligue catholique alors que les Espagnols avaient envahi le royaume de France pour venir au secours du parti catholique contre Henri IV[11]. Dans ce contexte, l'édition revêtait un aspect polémique et encourageait les Français à s'opposer aux Ibériques. On pourrait penser que le possesseur s'intéressait à cette facette pamphlétaire ou tout du moins au texte de Las Casas, mais le reste du recueil nous pousse à remettre en cause une telle interprétation.

La reliure de l'ouvrage est clairement allemande et date sans doute des premières années du XVII[e] siècle : les tranches sont ornées d'une couleur bleue typique, comme l'est le parchemin rigide de la couvrure. Cette origine est renforcée par la présence sur la page de titre de la signature de Johan Jacob Engelbert et par un second ouvrage imprimé à Tübingen. Ce texte est un outil pour l'apprentissage de l'italien publié à la toute fin du XVI[e] siècle[12]. Enfin, sur la dernière page de garde, Engelbert avait noté une liste de mots latins contenant des « e » longs et brefs. Ce dernier élément semble décisif : l'ouvrage contient donc trois langues différentes, toutes de nature latine, toutes étrangères pour ce possesseur allemand. Il s'agissait d'un recueil qui servait de manuel linguistique et le texte de Las Casas était donc lu pour apprendre ou peaufiner le français du lecteur. En d'autres termes, le contexte du recueil, la décoration des tranches et la présence des annotations sur la page de garde transforment notre compréhension de la lecture que l'on pouvait avoir d'un texte. En créant ce recueil, le possesseur allait au rebours de la volonté polémique du libraire qui avait fait imprimer le livre, s'appropriant le texte pour ses propres fins.

La diversité des usages et l'importance des traces matérielles sont soulignées par un autre

exemple de recueil aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale de France[13]. Ce volume regroupe une série de quelque 226 dissertations soutenues au XVI[e] siècle à l'université de Louvain. Leur analyse matérielle permet de comprendre comment le recueil a été constitué et le contexte dans lequel les exemplaires furent utilisés et collectionnés. La reliure est de toute évidence postérieure aux éditions qu'elle recèle : de qualité courante, elle fut confectionnée sans doute un siècle plus tard dans un style français avec des matériaux trahissant un investissement limité, peut-être de la part du couvent des Récollets de Paris si on peut se fier à la provenance manuscrite inscrite sur le premier item. Cependant, dans ce cas-ci, les indices les plus importants sont sur les exemplaires eux-mêmes.

Les dissertations furent imprimées de manière hâtive avec peu d'égards quant à la mise en page et à l'impression[14]. Le papier choisi, bien que de bonne qualité générale, ne respectait pas toujours le format du recueil : certaines dissertations dépassaient, d'autres manquaient de matière. De plus, la présence de trous en tête des feuillets trahit une utilisation différente des exemplaires avant leur intégration au présent volume. Les marques de rouille autour des trous suggèrent l'emploi de clous (fig. 3). Ceci pourrait être lié à l'affichage des dissertations en tant que placards publicitaires annonçant l'événement, mais cela semble peu probable ; les nombreuses annotations semblent incompatibles avec une telle utilisation, sans parler du fait que les exemplaires n'auraient que peu de chance d'être préservés. Les feuilles étaient, par ailleurs, perforées plusieurs fois avec parfois jusqu'à quatre trous et il semble inconcevable qu'on ait pu vouloir afficher quatre fois de suite les textes ou qu'ils aient pu survivre à de tels réemplois.

La découverte de petites déchirures au-dessus de certaines perforations laisse cependant penser que les clous servaient bien à attacher les dissertations et qu'une certaine pression avait parfois été exercée vers le bas alors que les clous étaient présents. En examinant de plus près les trous, on note que leur création mena, dans certains cas, à la perte de texte imprimé et d'annotations manuscrites. Ceci nous permet de déduire qu'ils

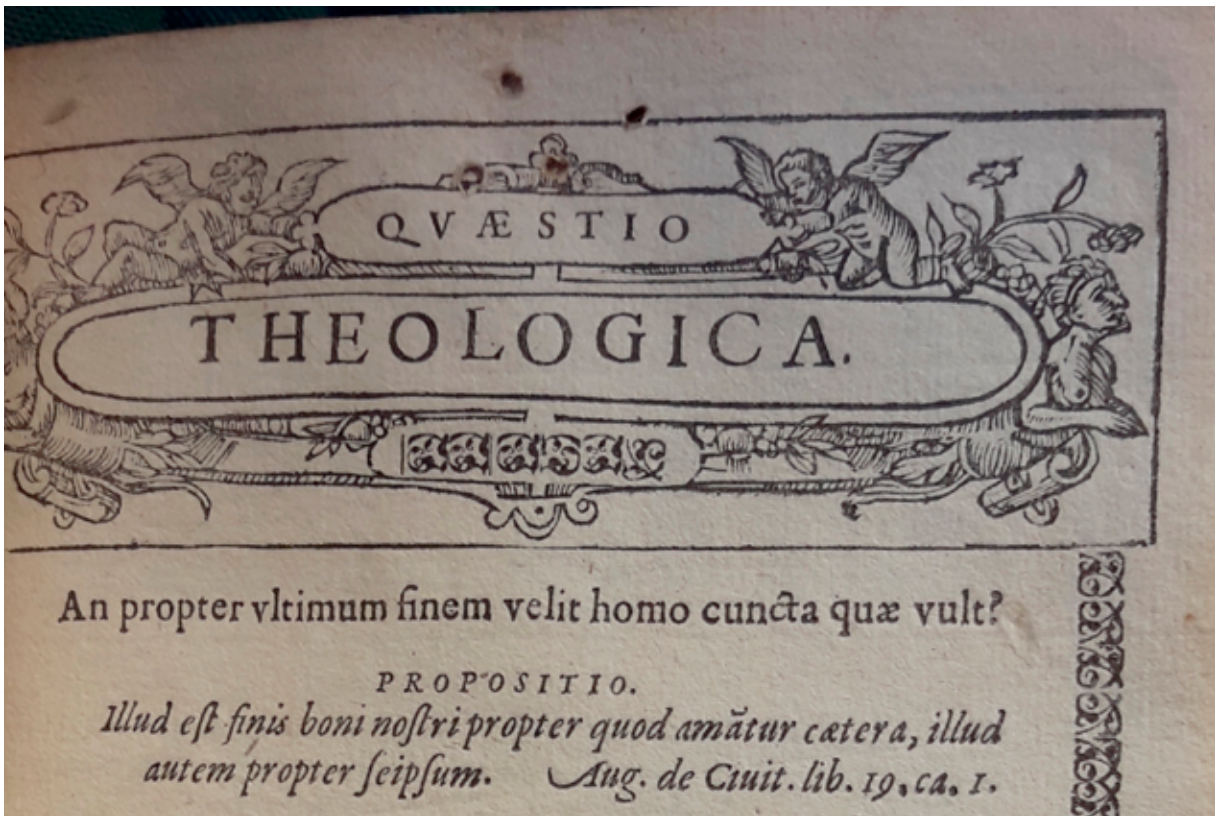

Fig. 3. Exemple de trous dans le recueil D-9526 de la Bibliothèque nationale de France. Cliché : Malcolm Walsby.

furent faits après leur impression, mais également après la défense de la thèse, premier moment auquel on aurait pu insérer des remarques ou ajouts complémentaires. Ces constatations nous poussent à conclure que les trous furent pratiqués par un possesseur des dissertations après analyse des textes.

La pratique courante au XVI^e siècle d'assembler des documents par le biais de clous nous offre une explication plausible. Les dissertations étaient réunies les unes aux autres dans des recueils primitifs où les clous se substituaient à une reliure. Cette alternative au codex présentait de véritables avantages d'utilisation : on pouvait plus facilement annoter les feuilles ou travailler avec sans avoir à maintenir un livre ouvert en enlevant simplement le clou. Leur mobilité relative permettait également de réarranger l'ordre des textes dans l'optique de la rédaction d'un commentaire ou d'un sermon. En passant d'un exemplaire à un autre alors que le clou était toujours présent, on favorisait l'apparition de petites déchirures au-dessus des trous. La création de trous supplémentaires avait lieu lorsqu'on souhaitait remettre des clous alors qu'on avait détaché les feuilles : en effet, on ne pouvait alors que rarement aligner parfaitement les perforations existantes et il devait être plus aisé de percer de nouveau les exemplaires pour lesquels les trous étaient décalés.

Ce recueil primitif nous apprend beaucoup sur les pratiques de lecture et d'utilisation des imprimés académiques éphémères du XVI^e siècle. En établissant que sa reliure sous forme de codex eut lieu environ un siècle après leur création et en soulignant l'utilisation qui en a été faite, on comprend pourquoi il ne survit aujourd'hui aucun autre exemplaire des 214 éditions différentes présentes dans ce recueil. Les mauvaises conditions de conservation qui résultaient de leur regroupement par le biais de clous, plus qu'un quelconque désintérêt pour leur contenu, auraient pu mener à leur destruction. Au contraire, la formation du recueil parisien, alors qu'elle assurait la pérennité du contenu, marquait aussi la fin de son utilisation intensive. Plus aucune annotation ne fut apportée et la vie utile des textes, autant qu'on peut en juger, cessa.

Au regard de ces exemples, l'importance des détails matériels des volumes nous permet de comprendre le passé des livres ainsi que le contexte de leur lecture. Sans une approche archéologique, nous aurions mal saisi pourquoi les éditions du volume du Centre culturel irlandais étaient ainsi regroupées. L'histoire de l'utilisation des dissertations de Louvain nous aurait également échappé. Une restauration trop lourde de la reliure dans le premier cas ou le fait de vouloir enlever les traces de rouille ou réparer les déchirures du second nous auraient privé de ce qui fait précisément l'intérêt de ces exemplaires. Par ailleurs, les questions de préservation des indications qui permettent de mieux comprendre la formation de livres ne se limitent pas au domaine de l'imprimé et des recueils factices. Les mêmes questions touchent la création et la modification des volumes issus des archives manuscrites.

L'exemple des Archives nationales au XIX^e siècle

Les Archives nationales sont nées avec la Révolution française. Le rôle et les prérogatives de l'institution sont définis par la célèbre loi du 7 messidor an II[15] (25 juin 1794), dont l'article XXXVII grave dans le marbre le droit d'accès des citoyens français aux archives :

> *Tout citoyen pourra demander dans tous les dépôts, aux jours et aux heures qui seront fixés, communication des pièces qu'ils renferment : elle leur sera donnée sans frais et sans déplacement, et avec les précautions convenables de surveillance*[16].

Napoléon Bonaparte transfère les archives – désormais impériales – vers l'hôtel de Soubise acquis en 1808[17], et la jeune institution s'organise peu à peu tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. Les archivistes – issus pour la plupart de l'École des chartes, créée en 1821[18] – classent les documents dont ils ont la charge, les étudient et modifient l'installation matérielle des archives. C'est dans ce contexte de recherche d'identité pour une institution en plein développement que les premières mesures de conservation matérielle apparaissent[19]. Estampillage, numérotation, mise en carton, mais aussi reliure et restauration sont désormais considérés comme indispensables

Fig. 4. La salle de l'armoire de fer du dépôt Napoléon.
© Archives nationales/Atelier photo.

alors que la première salle de lecture est ouverte au public au début des années 1840.

À la même période, plusieurs dépôts sont construits autour des hôtels de Soubise et de Rohan, jusqu'à l'achèvement en 1863 des grands dépôts, dits « dépôts Napoléon ». Ce bâtiment est pensé pour entreposer – mais aussi mettre en scène – les archives de la nation. Son centre névralgique et architectural, l'armoire de fer, renferme quelques-uns des documents considérés comme les plus précieux de la nation française. À son côté sont disposés les registres du Trésor des chartes – le fonds le plus emblématique des Archives[20] – ainsi que des documents extraits de leur série d'origine pour former des sortes de séries factices, véritables collections arbitraires d'archives jugées prestigieuses[21]. Réel écrin aussi précieux que son contenu, la salle de l'armoire de fer devient une vitrine qui doit mettre en valeur les documents de l'histoire de France (fig. 4). C'est donc assez naturellement que l'institution commence dans les années 1840 à faire appel à un relieur dont le rôle est de rendre une certaine intégrité à des documents prestigieux – mais parfois dans un triste état matériel. Dès le début des années 1840, les registres du Trésor des chartes commencent à être confiés au relieur Hirou (dont l'atelier se situait au numéro 140 de la rue Saint-Jacques à Paris), qui réalise des reliures en plein maroquin[22], octroyant à ce fonds si spécifique l'aspect qu'il présente encore aujourd'hui. Les factures de ce relieur nous apprennent que le terme « restauration » est déjà présent dans le vocabulaire des relieurs avant même la moitié du XIX[e] siècle[23]. Le besoin des services d'un relieur à plein temps sur le site même des Archives se fait très vite sentir, et le relieur dénommé Rose y installe son atelier dans lequel il travaille (secondé d'un aide, dont le nom n'est pas cité) autant sur les archives elles-

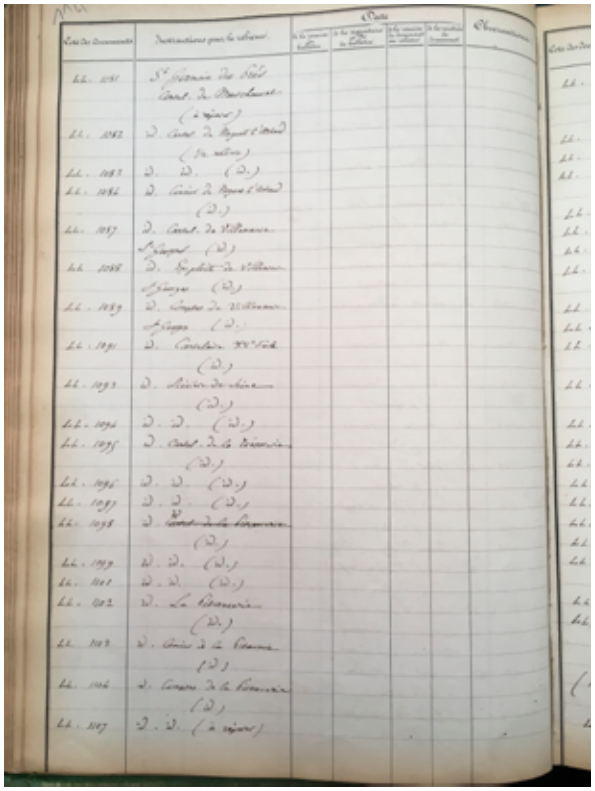

Fig. 5. La page 114 du registre des commandes de reliures de la section historique des Archives nationales. © Archives nationales/Lucie Moruzzis.

mêmes que sur les ouvrages de la bibliothèque[24]. Le relieur et son aide sont rejoints en 1861 par deux autres ouvriers[25]. Même si aucun document ne le stipule directement, il est tentant de rapprocher ce développement de l'atelier de la fin approchante du chantier des grands dépôts. Les documents devaient être présentables, mieux : ils devaient impressionner.

La découverte et l'exploration d'un document inédit vont peut-être nous permettre de mieux comprendre le rôle et les activités de ce tout jeune atelier, qui reliait autant qu'il restaurait. Le registre des commandes de reliures de la section ancienne des Archives nationales avait presque été oublié dans le bureau du responsable du Département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime (DMAAR, descendant direct de la section ancienne). Ce registre (fig. 5), commencé en 1857 suivant le règlement établi dès son arrivée par Léon de Laborde, le nouveau directeur général des Archives de l'Empire, ne sera délaissé pour un autre système qu'au début des années 1990. Il couvre donc un peu plus de 130 ans de l'activité de l'atelier pour la section ancienne. C'est cette source qui se trouve au cœur de notre recherche sur l'histoire de la reliure et de la restauration des livres aux Archives nationales. La transcription intégrale des informations contenues dans ce registre sous un format électronique permet d'établir que pas moins de 7 000 objets de la section ont été traités par l'atelier en près d'un siècle et demi. Elle permet également de montrer qu'un très grand nombre de ces objets a été traité autour de 1865, c'est-à-dire au moment de l'achèvement de la construction des grands dépôts. Outre ces éléments statistiques, la confrontation des informations – très sommaires – fournies par le registre avec l'analyse matérielle des documents cités peut permettre de reconstituer – au moins partiellement – la façon dont étaient traités ces volumes.

La comparaison des traitements des registres de Saint-Denis et de ceux de Saint-Germain-des-Prés peut s'avérer révélatrice des différences de traitements effectués sur les volumes au milieu du XIX^e^ siècle, mais également de la notion d'adaptabilité, visiblement déjà très présente dans les esprits. Les deux ensembles – appartenant à la série des monuments ecclésiastiques et conservés dans la salle de l'armoire de fer – ont été abondamment traités dans les années 1860, mais pas de la même façon. Les archives de Saint-Denis présentent aujourd'hui un type de reliure fait avec les moyens du bord, datant probablement du XVIII^e^ siècle, et dénotant un important souci de solidité (fig. 6). La couvrure est réalisée à partir de vieux parchemins, parfois de parchemins de remploi, sur laquelle le contenu du registre est résumé. Le dos est renforcé par du carton et par de massives tranchefiles cousues sur chaque cahier avec des lanières de cuir, probablement inspirées de celles de la fin du Moyen Âge. Le registre des commandes de reliure indique comme seule instruction pour le relieur « Un titre », et on constate en effet qu'une pièce de titre a été ajoutée. On peut donc émettre l'hypothèse que les reliures anciennement effectuées sur les archives de Saint-Denis présentaient au milieu du XIX^e^ siècle un état satisfaisant, qui nécessitait seulement l'ajout d'une pièce de titre.

Le cas des archives de Saint-Germain-des-Prés est différent. Certains de ces volumes ont également été traités à l'atelier dans les années 1860, mais la nature de ces traitements est tout

Fig. 6. Comptes de l'office des charités (1577-1586), Arch. nat. LL//1284, Abbaye de Saint-Denis. © Archives nationales/Lucie Moruzzis.

Fig. 7. Cartulaire de Montchauvet (XVI^e siècle), Arch. nat. LL//1081, Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. © Archives nationales/Lucie Moruzzis.

autre. Cette abbaye a montré très tôt une volonté de classement et d'organisation de ses archives, et un soin particulier pour leur matérialité. Plusieurs de ces documents ont été envoyés à l'atelier de reliure avec pour instruction « à réparer ». L'analyse de l'un de ces objets montre trois caractéristiques : premièrement, les archives de l'abbaye ont effectivement été traitées avec beaucoup de soin au XVI^e siècle puisqu'elles ont reçu une reliure estampée à froid, c'est-à-dire une reliure de grande qualité (fig. 7). Deuxièmement, cette reliure a été relativement bien conservée entre le XVI^e et le XIX^e siècle ; et troisièmement, on a souhaité la préserver au maximum dans les années 1860, puisque seul le dos a reçu une nouvelle pièce de cuir. Le texte – l'œuvre – n'est donc pas le seul objet de l'attention de nos prédécesseurs.

Cette évidente adaptation des demandes de reliure et de restauration, tenant compte à la fois de l'état matériel des volumes et des valeurs accordées à l'existant, va à l'encontre de certaines croyances tenaces selon lesquelles nos prédécesseurs du XIX^e siècle auraient agi de façon déraisonnée – au regard de notre paradigme actuel.

L'étude des traitements effectués dans la seconde moitié du XIX^e siècle sur les documents de la section historique des Archives nationales permet de mettre en évidence plusieurs critères qui semblent avoir présidé aux choix des traitements mis en œuvre dans l'atelier de reliure et de restauration à cette époque :

– Les conséquences de la logique de collection[26] : le choix de créer des séries factices (donc des collections) influence la nature et la période des traitements.

– La fréquence de consultation : plus un document est présenté comme prestigieux, plus il est consulté, plus il est détérioré, et plus il est restauré. À titre d'exemple, le fonds des registres du Trésor des chartes est traité de façon presque ininterrompue depuis près de 200 ans.

– La priorité du texte : les interventions visent toujours à préserver le texte, c'est-à-dire l'information ou l'œuvre. Toutes les anciennes couvertures en parchemin remontées dans de nouvelles reliures ont un point commun : elles portent au moins une inscription.

– L'ancienneté : plus un document est ancien, moins le traitement est invasif.

– Le support : en moyenne, les documents sur parchemin sont traités avec plus de soin que les documents sur papier.

– La reliure : les éléments des reliures anciennes sont préservés au maximum lorsque la structure ou le décor sont considérés comme précieux.

Les légendes selon lesquelles les relieurs du XIX^e siècle auraient endommagé de façon irrémédiable et déraisonnée le patrimoine écrit ne résistent pas à l'analyse croisée des sources écrites et des sources matérielles. Même si certains traitements anciens peuvent nous sembler aujour-

d'hui invasifs ou inadaptés, voire destructifs, nous ignorons tout de l'état matériel dans lequel se trouvaient les documents quand les relieurs du XIXe siècle les ont eus en main. Ce recul nous permet aussi de mettre en perspective nos propres pratiques en offrant une plus large place à l'étude matérielle des objets dont nous avons la charge. La collaboration entre historiens du livre et conservateurs-restaurateurs spécialisés dans le patrimoine écrit s'avère fertile, et peut même être considérée comme incontournable dans une perspective de développement de l'approche historique, de l'édition à l'exemplaire, de la codicologie à la bibliographie matérielle, du général au particulier. Comme souvent, la réalité s'avère infiniment plus complexe, plus nuancée, mais aussi plus intéressante, que la simple rumeur.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRIST, Patrick, CANART, Paul, MANIACI, Marilena. *Bibliologia 34, Elementa ad librorum studia pertinentia, La syntaxe du codex, Essai de codicologie structurale*. Turnhout : Brepols, 2013.

BÉCHU, Claire (dir.). *Les Archives nationales : Des lieux pour l'histoire de France, Bicentenaire d'une installation, 1808-2008*. Paris : Archives nationales/Somogy Éditions, 2008.

BERGEON, Ségolène. « Éthique et conservation-restauration : la valeur d'usage d'un bien culturel ». Dans ARSAG (éd.). *La conservation : une science en évolution, bilans et perspectives, Paris, 1997*. Paris : ARSAG, 1997, p. 16-22.

CÔTE, Marie, DANIEL, Floréal. « De Diafoirus aux thérapies de groupe : une petite histoire des techniques de conservation/restauration du livre ». Dans ARSAG (éd.). *La conservation : une science en évolution, bilans et perspectives, Paris, 1997*. Paris : ARSAG, 1997, p. 94-102.

FEBVRE, Lucien, MARTIN, Henri-Jean. *L'apparition du livre.* Paris : Albin Michel, 1958 (seconde édition avec postface, 1999).

LEVEAU, Pierre. « Métiers d'art liés à la restauration et professionnels de la conservation-restauration : deux idéaltypes ». *In Situ* 30, 2016 [http://insitu.revues.org/13611].

MONTAIGNE, Michel de. *Essais.* Paris : Villey et Saulnier, 2004.

PETTEGREE, Andrew, BRUNI, Flavia (dir.). *Broadsheets. Single-Sheet Publishing in the First Age of Print.* Leyde : Brill, 2017.

POTIN, Yann. « Archives en sacristie. Le trésor est-il un bâtiment d'archives ? Le cas du "Trésor des chartes" des rois de France (XIIIe-XIXe siècles) ». *Livraisons d'histoire de l'architecture* 10, 2005, p. 65-85.

RIEGL, Aloïs. *Le culte moderne des monuments*. Paris : L'Harmattan, 2003.

NOTES

1 Andrist, Canart, Maniaci, 2013, p. 51.
Contenu : message transmis par un livre à travers un ensemble de signes.
Texte : suite écrite de mots dans une séquence significative.
Œuvre : production organisée de l'esprit, considérée dans un sens immatériel.
2 Riegl, 2003, p. 55-112.
3 En raison du dépôt légal pour la BnF, et des versements réguliers pour les Archives nationales.
4 La création des ateliers de la BnF et des Archives nationales est attestée dans les années 1850.
5 Riegl, 2003.
6 À ce propos, nous pouvons citer la formule de M. Côte et F. Daniel :
« *Certains documents symboliques ou de valeur considérable bénéficient d'un acharnement thérapeutique, dorment comme des reliques sous des cloches transparentes, sous assistance respiratoire, les tuyaux branchés en permanence sur des bouteilles d'hélium, dans un environnement filtré. Mais la plupart, simples mortels, vieillissent tranquillement à l'ombre des bibliothèques, à l'abri dans leurs reliures.* »
Côte, Daniel, 1997.
7 La norme européenne EN 15898 fournit les

définitions suivantes :
Restauration : actions entreprises sur un bien en état stable ou stabilisé, dans le but d'en améliorer l'appréciation, la compréhension et/ou l'usage, tout en respectant son intérêt patrimonial et les matériaux et techniques utilisés.
Réparation : actions entreprises sur un bien ou une partie de celui-ci afin de lui restituer sa fonctionnalité et/ou son aspect.
Rénovation : action de rénover un bien sans nécessairement respecter son matériau ou son intérêt patrimonial. On prétend à une nouvelle création grâce à un procédé nouveau jugé meilleur que ceux du passé.
Restitution : rétablissement d'un bien dans sa forme initiale présumée en utilisant des matériaux existants ou de substitution.
Le terme, autrefois utilisé dans le domaine architectural pour désigner l'acte graphique de relevé des ruines, cherche à fournir une image du bien culturel en respectant pleinement sa matérialité.
Réhabilitation : interventions sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente ou à des normes de confort, de sécurité et d'accès.

8 Bergeon, 1997.

9 Andrist, Canart, Maniaci, 2013, p. 51.

10 Febvre, Martin, 1958.

11 De las Casas, Bartolomé. *Histoire admirable des horribles insolences, cruautez et tyrannies exercees par les Espagnols és Indes Orientales.* Lyon : s.n., 1594, USTC 37555.

12 Le Doux, Catherin. *Institutionum linguae italicae libri sex.* Tübingen : Georg Gruppenbach, 1600, USTC 620618.

13 Ce recueil est conservé sous la cote D-9526.

14 L'impression et l'attribution de ces éditions sont analysées par Malcolm Walsby dans "Cheap Print and the Academic Market: The Printing of Dissertations in Sixteenth-Century Louvain", dans Pettegree, Bruni, 2017, p. 355-375.

15 Loi du 7 messidor an II (25 juin 1794) concernant l'organisation des archives établies auprès de la représentation nationale, Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg [http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1794/06/25/n1/jo].

16 Loi du 7 messidor an II (25 juin 1794), *ibid.*

17 Béchu (dir.), 2008, p. 42.

18 Béchu (dir.), 2008, p. 316.

19 Béchu (dir.), 2008, p. 118-119.

20 Potin, 2005.

21 C'est le cas des séries K (monuments historiques), L (monuments ecclésiastiques) et M (mélanges).

22 Le maroquin est un cuir de chèvre à gros grain.

23 Arch. nat., AB/XLIV/c/1.

24 Arch. nat., *ibid.*

25 Arch. nat., *ibid.*

26 Le terme « collection » est utilisé ici au sens d'ensemble créé par des choix, tandis que le terme « fonds » désigne un ensemble de documents regroupés par la loi (par exemple les fonds d'archives).